







NOMBRE DE STAGIAIRES Minimum : 5 Maximum : 12

PUBLIC VISÉ

- Installateurs électriciens intervenant dans la mise œuvre des installations de communication et de réception et distribution des signaux audiovisuels dans les locaux d'habitation
- Techniciens de bureaux d'études
- Techniciens de SAV

PRÉ-REQUIS

Avoir des notions sur le fonctionnement d'une installation de communication

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation PowerPoint
- Mise en situation pratique
- Analyse des composants des installations de réception audiovisuelle et des réseaux de communication
- Manipulations sur mesureur de champ
- Support stagiaire

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté, spécialisé dans le domaine des courants faibles

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QUIZ en cours de formation
- QCM de validation des acquis en fin de session
- Mise en situation pratique

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



COURANTS FAIBLES Réseaux de communication dans le résidentiel (selon la norme NF C 15-100-11 d'août 2024)

TVCOM2: 2 jours - 14 heures

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront :

- Les bases de la réception et la distribution des signaux de télévision
- Les règles de mise en œuvre des réseaux de communication dans les locaux d'habitation selon les dernières exigences réglementaires et normatives (NF C 15-100-11)

Ils seront en mesure d'offrir à leurs clients des solutions conformes, et adaptées à leurs besoins.

PROGRAMME

Réception et distribution des signaux audiovisuels

- Bases
- Niveaux, gain, pertes
- Antennes Plan de fréquences
- Produits passifs et actifs
- Satellite
- Qualité du signal Cause de dégradation
- Structure d'une installation collective
- Evolution de l'antenne collective
- Mise en situation pratique, pointage antenne terrestre et satellite
- Utilisation d'un mesureur de champs

Câblage résidentiel des réseaux de communication

- Contexte réglementaire (Arrêté du 03 août 2016)
- Référentiels normatifs (NF C 15-100-11, NF C 90- 483, NF C 90- 486)
- Installations de communication dans les locaux privatifs à usage d'habitation
- Élément dédiés à la communication
- Dispositions complémentaires pour l'alimentation des équipements multimédia
- Identification et documentation
- Raccordement des adductions au tableau de communication
- Contrôle des installations de communication

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com